

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 21 octobre 2010

M. Jean-Philippe Côté  
Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Aire Chauveau, 2<sup>e</sup> étage  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (QC) G1R 4J3

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable  
de l'industrie des gaz de schiste au Québec**

**Questions complémentaires du 21 octobre 2010**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 4, 5, 6 et 7 ainsi que les 12 et 13 octobre derniers sur l'objet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante d'un participant :

1. *Dans quelle mesure une municipalité peut s'opposer à ce que les entreprises se servent dans le réseau municipal ?*  
(M. Pierre Batellier)

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission